



HUMEUR DE BLÉ BONNE ANNÉE, LA FRANCE !

Nos vœux pour l'année qui vient, nous voudrions bien sûr les présenter la joie au cœur, totalement. Pas simple en France en cette fin 2015.

Alors, nous les exprimons avec d'autant plus de volonté et d'énergie, celles de femmes et d'hommes qui, dans leur vie professionnelle, construisent ensemble au-delà de leurs exploitations pour surmonter les difficultés et repousser les frontières du réalisable.

Notre vœu le plus intense est que notre pays sache davantage déployer cette force du collectif, assise sur l'aptitude à l'écoute, la tolérance, le sens de la conciliation, en bref sur l'humilité, cette humilité que nous enseignons quant à nous notre face-à-face permanent, dans l'acte de produire, avec la complexité du vivant et les aléas de la nature.

Au-delà, nous ferons tout notre possible, avec ceux qui nous fournissent et utilisent

nos récoltes, pour apporter directement et indirectement à chacun ce à quoi il aspire : des produits sains, un environnement et des ressources naturelles en bon état, des énergies plus propres, des matières premières et matériaux renouvelables, de l'activité, de la vie dans le monde rural et de la paix dans des pays proches de l'Europe en contribuant à leurs besoins alimentaires.

MARCHÉS

DE L'IMPACT DES TENSIONS RUSSO-TURQUES SUR LES MARCHÉS CÉRÉALIERES

La Turquie restera-t-elle le premier pays importateur de blé russe? Sur la campagne céréalière 2014/15, elle en a acheté 4,23 millions de tonnes, soit 72 % de tout le blé qu'elle a importé, mais, outre le fait qu'elle a réalisé cette année une bonne récolte et sera moins importatrice, la destruction d'un bombardier russe par l'aviation turque rend incertaine l'évolution des relations commerciales entre les deux pays.

Dans un premier temps, craignant un embargo de leur pays sur ses exportations de produits agricoles vers la Turquie, les exportateurs russes de céréales se sont abstenus de conclure de nouveaux contrats. Depuis lors, cette hypothèse a été officiellement écartée, mais, a déclaré son ministre de l'Agriculture, la Russie cherchera des marchés alternatifs.

Si le courant d'affaires en blé entre les deux pays devait s'affaiblir, on pourrait voir l'Union européenne et l'Ukraine tirer parti de la situation. Ils étaient respectivement 2^{ème} et 3^{ème} exportateurs de blé vers la Turquie en 2014/2015 avec des ventes de 758 000 et 292 000 tonnes. De son côté cependant, la Russie ne manquerait pas de vouloir mener à bien sa recherche de marchés alternatifs. En bref, il pourrait y avoir des échanges de rôles sur diverses destinations, chacun pouvant être amené à retrouver des débouchés différents de ceux qu'il perdrait.

LE BLÉ RUSSÉ À NOUVEAU À L'OFFENSIVE AU BRÉSIL

Conclu dans son principe cet été, un accord entre la Russie et le Brésil a été signé définitivement au mois d'octobre, qui assouplit les formalités sanitaires à l'importation de blé russe sur une bonne partie du territoire brésilien. Il n'y a eu dans le passé qu'une seule importation de blé russe au Brésil, à hauteur de 28 000 tonnes. C'était en 2010. La Russie avait alors menacé le Brésil de ne plus s'y approvisionner en viande bovine s'il ne lui achetait pas de blé.

A vrai dire, les meuniers brésiliens n'ont pas une bonne opinion du blé russe, auquel ils trouvent trop de défauts, notamment en matière de force boulangère (critère combinant ténacité et extensibilité de la pâte issue du mélange farine-eau). Leurs homologues péruviens et mexicains, dans les moulins desquels il est utilisé, n'en disent pas moins, qui lui reprochent un manque de constance qualitative et une inaptitude à certains types de panification.

Les exportateurs russes bénéficient toutefois d'un atout prix qu'ils sont habiles à exploiter dès qu'ils le peuvent en Amérique centrale et du sud, présentant leur blé comme performant en mélange avec d'autres et corrigé au moyen d'additifs. Ce savoir-faire technico-commercial a fait ses preuves au Pérou et il se développe au Mexique. Les principaux exportateurs de blé vers le Brésil - l'Argentine et les États-Unis - sont avertis.

Source : France Export Céréales

LE PROGRAMME DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ARGENTINE BOUSCULE LE MARCHÉ DU BLÉ

Entré en fonction le 10 décembre, le nouveau président de la République argentine tient en haleine les acteurs des marchés céréalières. Il en a en effet fermement promis durant la campagne électorale de faire disparaître la taxe de 23 % qui frappe les exportations nationales de blé et de mettre fin au dispositif d'encadrement de leur volume par le gouvernement (émission de licences par tranches successives). Il a également pris parti pour une dévaluation du peso.

De leur côté, les agriculteurs argentins et, en aval, les exportateurs qui les relaient détiennent des stocks importants qu'ils sont prêts à libérer au premier signal positif de leurs pouvoirs publics.

Alors que l'abondance de la dernière récolte mondiale et des stocks antérieurement constitués pesait déjà sur les marchés, la perspective d'un afflux de blé argentin complique la situation pour les producteurs et exportateurs du reste du monde. Quant aux pays importateurs, ils ne se pressent évidemment pas de se porter aux achats.

POLITIQUE AGRICOLE

BREXIT : LE CAMP DE L'AGRICULTURE BRITANNIQUE S'EXPRIME

Une étude présentée fin octobre par la publication spécialisée Agra Europe Londres, brosse un tableau très noir des conséquences d'un Brexit pour l'agriculture et l'agroalimentaire britanniques.

Posant l'hypothèse d'une perte nette de 4 milliards d'€ d'aides directes pour les agriculteurs, elle prédit que seules les 10 % d'exploitations les plus rentables survivraient et que la valeur du foncier agricole s'écroulerait. En Écosse, où le montant des aides/hectare est le plus élevé, ceci pourrait inciter d'autant plus à quitter le Royaume-Uni. Par ailleurs, sauf conclusion d'un accord commercial bienveillant entre celui-ci et l'U.E., la sortie du marché unique serait coûteuse en pertes de débouchés, et

donc en chutes de prix, pour les agriculteurs et les firmes agro-alimentaires. Les 17 multinationales agro-alimentaires qui ont leur siège outre-Manche seraient alors tentées de se relocaliser sur le continent. La National Farmers' Union (NFU), le syndicat agricole majoritaire, s'est exprimée elle aussi sur le Brexit en octobre. Invoquant l'absence d'informations sur les conditions de sortie de l'U.E., elle n'a pas voulu agiter de drapeau rouge. En revanche, elle a demandé au Gouvernement qu'en cas de maintien dans l'U.E., la liberté de mouvement des travailleurs saisonniers étrangers soit préservée et la PAC redevienne une politique vraiment commune, sans les distorsions de concurrence survenues ces dernières années, et davantage tournée vers l'innovation et la compétitivité. En bref, un plaidoyer pro-Europe a contrario.

GÉOPOLITIQUE

AFRIQUE DU NORD, PROCHE ET MOYEN-ORIENT : DEUX FOIS PLUS DE BLÉ À IMPORTER EN 2050

À l'horizon 2050, les importations de blé de la zone Afrique du Nord, Proche-Orient et Moyen-Orient s'élèveraient à 88 Millions de tonnes par an -soit 2 fois plus qu'en 2011- selon le scénario central d'une étude¹ présentée le 28 octobre dernier par l'INRA pour le compte de l'association Pluriagri². Ce scénario est fondé sur la poursuite des tendances passées (progrès technique, maîtrise de l'irrigation, évolutions démographiques et économiques, amélioration des régimes alimentaires, meilleure utilisation des récoltes), avec introduction toutefois d'une hypothèse d'aggravation du changement climatique.

Dans une variante intégrant davantage d'occidentalisation de la consommation, les importations monteraient à 105 Mt. A l'inverse, elles n'atteindraient pas les 88 Mt, mais resteraient en forte augmentation (l'étude ne précise pas de combien) avec des hypothèses de progression plus forte du rendement, de réduction supérieure des pertes et gaspillages et de retour à la diète méditerranéenne de 1962.

Comme l'ouvrage de S. ABIS « Géopolitique du Blé - Un produit vital pour la sécurité mondiale »³ paru en juin dernier, ce travail fait ressortir la responsabilité de la France à bien exploiter son potentiel céréalier au regard des enjeux d'un bon approvisionnement des zones étudiées.

¹ « Afrique du Nord - Moyen-Orient à l'horizon 2050 : vers une dépendance accrue aux importations agricoles »

² Association constituée par Crédit Agricole SA, Unigrains, Avril, CGB / ³ Éditions Armand Colin

ENVIRONNEMENT

MÉNAGE DE PLUS EN PLUS FIN APRÈS L'USAGE DES PRODUITS DE L'AGROFOURNITURE

À partir du 1^{er} janvier 2016, les équipements de protection individuelle (EPI) que portent les agriculteurs français lors de l'utilisation de produits phytosanitaires feront l'objet d'un ramassage et d'une élimination organisés par les filières agricoles. Ce nouveau programme de collecte et de traitement des déchets de l'agrofourniture sera mis en œuvre sous le contrôle d'A.D.I.VALOR, structure créée en 2001 par la profession agricole et le secteur de l'agrofourniture (fabricants et distributeurs).

Depuis 2001, le périmètre de la récupération, de l'élimination et du recyclage organisés sous l'égide d'A.D.I.VALOR n'a cessé de s'élargir. Circonscrit au début aux bidons en plastique de produits phytosanitaires et à ces produits devenus non utilisables, il s'est étendu aux fûts, boîtes, sacs en papier et cartons en contenant (2003 et 2005), aux bigs bags et sacs d'engrais et amendements (2007), aux films plastiques de couverture des cultures (2008), aux bigs bags de semences et plants de pommes de terre (2009), aux emballages de produits d'hygiène pour l'élevage laitier (2010), aux sacs de semences certifiées (2012),

aux ficelles et filets de balles rondes de fourrage et paille (2013) et aux filets paragrêle (2015).

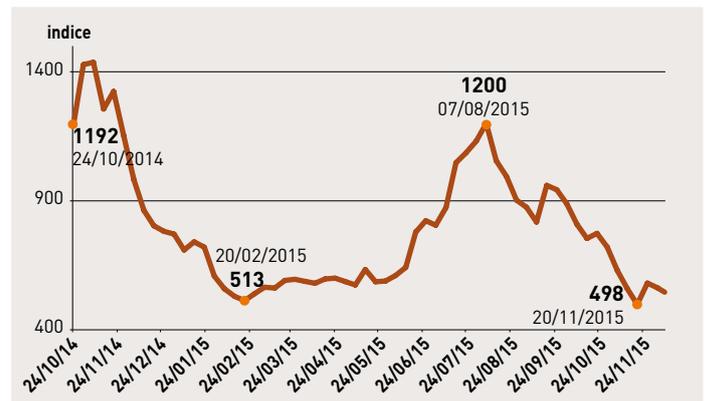
Les taux de collecte varient selon l'ancienneté du programme, de 83 % pour les emballages de produits phytosanitaires à 17 % pour les ficelles et filets. 93% des plastiques et emballages collectés sont recyclés. Les déchets sont recueillis auprès de 285 000 agriculteurs dans 6000 points de collecte, à 90 % chez des distributeurs de produits.

INFOCHIFFRES

AU PLUS BAS, LES TAUX DE FRET MARITIMES DU VRAC PERMETTENT D'EXPORTER PLUS LOIN

Le Baltic Dry Index, indice du prix du transport maritime en vrac de produits tels que les céréales, le charbon, les minerais a atteint un minimum historique le 20 novembre dernier à 498 points. Dans semblable contexte, le surcoût des exportations lointaines est moindre et il est plus facile pour le blé français de séduire des acheteurs mexicains et indonésiens, comme ce fut le cas dernièrement.

Évolution du prix du transport maritime du vrac d'octobre 2014 à novembre 2015



Source : Bloomberg

DE L'ESSENCE SP 95 AU SP 95 E10 : DONNÉES ET PRÉVISIONS

Avec le nouveau barème de taxation des carburants actuellement soumis au vote du Parlement, le prix de l'essence SP95 E10 (10% de bioéthanol) deviendrait inférieur de 5 centimes à celui du SP95 à partir du 1^{er} janvier, au lieu de 3 à ce jour. Selon les experts, un écart de 5 cent devrait déclencher de nombreux changements de comportement dans les choix de carburants. Il contribuerait à faire passer le SP95 E10 à 77 % de part du marché français de l'essence en 2017, au lieu de 33 % en 2015. Déjà, la connaissance de l'écart de prix entre le SP95 E10 et le SP95 n'a cessé de progresser ces dernières années (voir tableau).

Évolution de la connaissance de l'écart de prix entre essence SP95 et SP95 E 10

AFFIRMATION QUE PRIX :	Utilisateurs de véhicules à essence		Utilisateurs tous types de véhicules	
	2014	→ 2015	2014	→ 2015
SP 95 E10 < SP 95	41 %	→ 47 %	32 %	→ 37 %
SP95 E10 = SP95	29 %	→ 27 %	33 %	→ 31 %
SP95 E10 > SP95	30 %	→ 26 %	35 %	→ 32 %

Source : Collective du Bioéthanol - IPSOS novembre 2015